

Montreuil, le 13 juillet 2010

## **Compte-rendu du groupe de travail du 12 juillet « élections dans les DDI »**

Présents : Didier Horeau, Christophe Delecourt, Jean-Marc Canon, Vincent Blouet, Anne-Marie Joly-Brunet, Louis Dilasser, Didier Pacot, Nicolas Baille, Gaétan Silène, Patrick Hallinger.

Le groupe de travail mis en place pour ces élections associe toutes les organisations CGT concernées par ces élections dans les DDI. Il a pour objet de prendre toutes les décisions utiles pour ces élections.

Une lettre est adressée au SNPTAS pour rappeler les grands principes sur lesquels nous nous sommes mis d'accord.

Le dépôt du sigle, de la profession de foi et du bulletin de vote devant intervenir au plus tard le 7 septembre 2010 à 15H, il est confirmé une nouvelle réunion qui devra permettre l'adoption définitive de la profession de foi officielle (2 pages), de l'argumentaire CGT (4 pages) et de finaliser le dispositif de désignation des délégués de liste par DDI.

**Celle-ci aura lieu le mercredi 25 Août à 14H salle UGFF 3<sup>e</sup> étage.**

### **1-Le dispositif d'information de la Direction confédérale et des UD**

Sur la base du relevé de conclusions de la réunion du 1er juillet, les projets de lettres adressés au bureau confédéral et aux UD sont amendés et validés (pièces jointes).

### **2- Elaboration d'une note récapitulative du processus électoral et de notre démarche CGT**

Cette note à l'intention des militants sera diffusée par le biais des organisations concernées (Vincent Blouet est en charge du projet).

Elle rappellera les règles que nous nous sommes fixées ensemble.

L'urgence est la constitution du listing des militants CGT (**avec indication de l'adresse m<sup>è</sup>l à jour, des coordonnées téléphoniques et de l'appartenance syndicale**) pour les organisations qui n'ont pas encore transmis ces éléments.

Ce listing servira de base à la désignation des délégués de liste et sera le point d'appui pour développer la campagne électorale.

Ce listing qui récapitule l'ensemble de ces données est mis à jour par Evelyne Parrot.

Les délégués de liste devront être désignés de façon à permettre une représentation équilibrée des organisations. Cette désignation ne préjuge pas de choix ultérieurs pour la désignation de nos représentants en CTP.

Les éventuelles difficultés seront réglées lors de la réunion du 25 Août.

### **3- Elaboration de la profession de foi officielle et de l'argumentaire CGT 4 pages**

Il est décidé d'engager un processus d'élaboration collective de ce document. Le SNPTAS dépose un premier projet de 4 pages. A partir des contributions des camarades, Patrick Hallinger fera un projet pour la fin de la semaine qui sera envoyé aux organisations.

Un comité de rédaction (Louis Dilasser, Nicolas Baille, Jean Dulac, Christophe Delecourt, Didier Marguery, Patrick Hallinger et, selon leur accord, un(e) camarade du SNPTAS) se réunit **le lundi 16 août à 10h, salle UGFF, 3è étage**. Prévoir la journée. Le projet sera envoyé ensuite au groupe de travail DDI qui validera le document lors de la réunion du 25 août.

### **4-Mise en place d'un collectif référent pour l'organisation de ces élections**

Il est composé de : Louis Dilasser, Anne-Marie Joly-Brunet, Didier Pacot, Didier Marguery, Patrick Hallinger plus un camarade désigné par le SNPTAS.